

Sommaire

I) Accueil des enfants scolarisés en école maternelle

Les centres de loisirs maternels

Liste des centres de loisirs maternels

Les horaires, les capacités d'accueil, l'équipe d'encadrement

Les repas, les activités

Une journée type à l'accueil de loisirs

Calendrier d'ouverture et fermeture

II) Accueil des enfants scolarisés en école élémentaire

Les centres de loisirs primaires

Le centre de loisirs « Les Grands Chênes »

L'équipe d'encadrement, la capacité d'accueil, les repas

Les horaires, les points cars, les activités

La journée type

Les centres de loisirs « Village de Montreuil » et « Edme Frémy »

L'équipe d'encadrement, la capacité d'accueil, les repas

Les horaires, les activités

La journée type

Les centres de loisirs maternels

La ville de Versailles dispose de 12 centres de loisirs maternels implantés dans des écoles maternelles. Y sont accueillis les enfants scolarisés en école maternelle à Versailles.

Nom du centre	Adresse	Téléphone
Antoine Richard	4, rue A. Richard	01 39 02 75 17
Honoré de Balzac	5, rue H. de Balzac	01 39 53 51 18
Dunoyer de Segonzac	2, rue de Bretagne	01 39 53 61 85
Richard Mique	12, rue Pierre Lescot	01 30 21 84 63
Les Trois Pommiers	4, imp. du Dr Wapler	01 39 49 42 94
Pierre Corneille	12-14, rue P. Corneille	01 39 51 75 60
Petits-Bois	4, rue des Petits-Bois	01 39 02 14 30
Vieux Versailles	16, rue des Récollets	01 39 51 51 66
Les Lutins	27, rue des Chantiers	01 39 20 03 84
Les Alizés	2-4, av. Guichard	01 39 02 79 43
Le Petit Prince	2 bis, rue Baillet-Reviron	01 30 21 64 77
La Martinière	61, rue de la Martinière	01 39 50 02 58

Les horaires

Les centres de Loisirs Maternels sont ouverts les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ils accueillent les enfants uniquement en journée complète.

Dans l'intérêt des enfants, il est recommandé de respecter les horaires d'arrivée et de départ :

Le matin : accueil entre 8 h 00 et 9 h 30

Le soir : départ entre 16 h 45 et 18 h 30 au plus tard.

Le soir, les enfants ne sont remis qu'à la (aux) personne(s) détentrice(s) de l'autorité parentale. Ils peuvent toutefois être confiés à une autre personne dûment mandatée avec l'autorisation écrite des parents et sur présentation d'une pièce d'identité.

NB : Les enfants ne seront accueillis que si la famille remplit préalablement **une fiche sanitaire**, accompagnée des autorisations nécessaires. De plus toute pièce devant justifier de l'autorité parentale (si cela est nécessaire) doit également être donnée au directeur de la structure.

Les capacités d'accueil

La capacité d'accueil de chaque centre de loisirs est fixée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec les services municipaux concernés, en fonction de la surface et de l'équipement des locaux.

Chaque centre accueille entre 32 et 56 enfants par jour.

Au total 544 enfants peuvent être accueillis chaque mercredi. Pendant les vacances scolaires, étant donné le nombre plus faible de demandes d'inscription, tous les accueils ne sont pas ouverts (voir calendrier d'ouverture et de fermeture en page).

L'équipe d'encadrement

Le nombre d'animateurs des accueils varie en fonction du nombre d'enfants accueillis.

Selon les normes définies par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, l'équipe pédagogique comprend un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et est composée :

- d'un directeur diplômé du Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur de centres de vacances et de loisirs (B.A.F.D.),
- d'un adjoint au directeur diplômé du Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur de centres de vacances et de loisirs (B.A.F.D.),
- d'animateurs diplômés du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centres de vacances et de loisirs (B.A.F.A.) ou en cours de formation (80 % de l'effectif)
- d'animateurs non diplômés (20 % de l'effectif au maximum).

Les repas

Les repas, livrés par le service de la restauration collective et municipale, sont servis dans le réfectoire de l'accueil. Le coût de cette prestation est inclus dans la participation financière demandée aux familles.

Un goûter est également fourni.

En cas d'allergie alimentaire ou de maladie chronique, un projet d'accueil individualisé (PAI) accompagné, si besoin est, du protocole d'intervention d'urgence, peut être mis en place en lien avec le directeur de l'école que fréquente l'enfant et la médecine scolaire.

Les activités

Chaque année scolaire et dans chaque centre de loisirs, l'équipe d'animation élabore un projet pédagogique pour fixer les objectifs de la structure. Ces objectifs pédagogiques sont définis en accord avec le projet éducatif de la Ville, en fonction de l'environnement social et des besoins des enfants. Le projet pédagogique est consultable sur place.

Les activités proposées aux enfants répondent aux objectifs du projet pédagogique et sont présentées dans les projets d'animation affichés dans les centres et diffusés sous forme de programme :

Activités sportives : sports collectifs, piscine...

Activités spécialisées : jardinage,....

Activités manuelles et artistiques : bricolage, expression corporelle...

Sorties : théâtre, cinéma, parcs de loisirs...

Une journée type au centre de loisirs maternel

8 h 00 - 9 h 30	Accueil des enfants et des parents.
9 h 30 - 10 h 00	Rassemblement autour de chants, de danse, ou autre...
10 h 00 - 11 h 45	Activités (ateliers manuels, activités sportives...)
12 h 00 - 13 h 30	Déjeuner
13 h 45 - 15 h 30	Sieste pour les petits et temps calme pour les plus grands. Réveil échelonné.
15 h 30 - 16 h 30	Activités (poursuite des ateliers du matin, jeux collectifs, jeux libres...)
16 h 00 - 16 h 30	Goûter (par exemple : jus de fruit, chocolat, pain)
A partir de 16 h 45	Accueil des parents
18H30	Fermeture de l'accueil

**Calendrier d'ouverture et fermeture pendant les vacances scolaires
1er trimestre 2009-2010**

	Prérentrée	Toussaint		Noël	
	Du 31/08/09 au 02/09/2009	26 au 30 octobre	02 au 04 novembre	21 au 24 décembre	28 au 31 décembre
Antoine Richard	O	O	F	F	O
Honoré de Balzac	O	F	O	F	O
Dunoyer de Segonzac	O	O	O	F	F
Richard Mique	F	F	O	O	F
Les Trois Pommiers	F	O	F	F	O
Pierre Corneille	F	O	O	F	O
Petits-Bois	F	O	O	F	F
Vieux Versailles	O	F	O	F	O
Les Lutins	O	F	O	O	F
Les Alizés	O	O	F	O	F

Pour tout renseignement complémentaire :

Direction de l'Éducation - Hôtel de Ville

4, avenue de Paris – RP 1144 78011 Versailles Cedex

Renseignements au 01 30 97 84 78

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8 h 30 à 17 h 00

Mardi : de 8 h 30 à 19 h 00

Samedi : de 9 h 00 à 11 h 30

(pas de permanence le mardi soir et le samedi matin aux mois de juillet et août)

ou par courriel : education@mairie-versailles.fr

Les centres de loisirs primaires

La ville de Versailles dispose de 3 centres de loisirs primaires :

Le centre de loisirs « Les Grands Chênes », le centre de loisirs « Village de Montreuil » et le centre de loisirs « Edme Frémy », qui assurent l'accueil des enfants scolarisés en école élémentaire (du CP au CM2), les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Les centres ont une double vocation, d'une part, répondre aux besoins de garde à la journée des familles et d'autre part, garantir un accueil éducatif et de loisirs en offrant aux enfants des moments privilégiés contribuant à leur épanouissement et à leur socialisation.

	Adresses	téléphone
Le centre de loisirs « Les Grands Chênes »	17 rue Anatole France - 78000 Versailles	Tél: 01 30 21 35 01 - Fax: 01 30 97 25 58 Lundi de 14H à 18H Mardi et jeudi de 9H30 à 17H30 Mercredi de 7h30 à 18h30
Le centre de loisirs « Village de Montreuil »	50 rue de Montreuil - 78000 Versailles	Tél : 01 30 21 19 80 Mercredi de 8h00 à 18h30
Le centre de loisirs « Edme Frémy »	17 rue Edme Frémy – 78000 Versailles	Tél : 06 13 46 1078 Mercredi de 8h00 à 18h30

Le centre de loisirs primaire « Les Grands Chênes »

L'équipe d'encadrement

Elle se compose d'une directrice, de trois directeurs adjoints, d'animateurs diplômés du Brevet d'Aptitude aux fonctions d'animateurs ou stagiaires (80%) et d'animateurs non diplômés mais expérimentés (20%), d'agents de service.

La capacité d'accueil

Le centre de loisirs « Les Grands Chênes » bénéficie de locaux qui lui sont propres situés à l'orée des bois de Porchefontaine. La capacité d'accueil du centre est fixée en fonction de la surface et de l'équipement des locaux, par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec les services municipaux concernés. Au total 253 enfants peuvent être accueillis en même temps.

NB : Les enfants ne seront accueillis que si la famille remplit préalablement **une fiche sanitaire**, accompagnée des autorisations nécessaires. De plus toute pièce devant justifier de l'autorité parentale (si cela est nécessaire) doit également être donnée au directeur de la structure.

Les repas

Les déjeuners, livrés par le service de la restauration collective et municipale, sont servis dans le réfectoire du centre. Le coût de cette prestation est inclus dans la participation financière demandée aux familles.

Le goûter est également fourni.

En cas d'allergie alimentaire ou de maladie chronique, un projet d'accueil individualisé (PAI) accompagné, si besoin est, du protocole d'intervention d'urgence, peut être mis en place en lien avec le directeur de l'école que fréquente l'enfant et la médecine scolaire.

Les horaires et les « points cars »

Le centre de loisirs « Les Grands Chênes » accueille les enfants de 7h30 à 18h30.

Un service gratuit de ramassage assure le transport des enfants à partir de différents quartiers de la ville jusqu'au centre de loisirs.

Les points d'accueil pour le service de ramassage sont situés dans quatre Maisons de quartier de Versailles :

CLAGNY-GLATIGNY	36 rue Louis-Haussmann	Toute l'année
PRES AUX BOIS	29 rue de l'Ecole-des-Postes	Toute l'année
SAINT-LOUIS	50 rue Royale	Toute l'année
PETITS BOIS	6 rue Bernard-de-Jussieu	Toute l'année
CHANTIERS	6 rue Edme Frémy	Pendant les périodes de fermeture du CLP Edme Frémy

Les activités

De nombreuses activités, articulées autour du projet pédagogique du centre sont proposées aux enfants :

Activités sportives : sports collectifs, piscine...

Activités spécialisées : informatique, jardinage...

Activités manuelles et artistiques : bricolage, expression corporelle...

Sorties : théâtre, cinéma, parcs de loisirs...

Mini-camps (5 à 6 jours) : équitation, ferme pédagogique, ski....

Un programme d'activités élaboré par l'équipe d'animation est proposé chaque début de mois et à chaque début de vacances.

Une journée type au centre de loisirs primaire :

7 h 30-9 h 30	Accueil sur le centre
8 h 00-8 h 30	Accueil des enfants sur les différents points car
9 h 30 d'atelier	Appel, collation (en alternance : fruit, lait), répartition sur les fiches
10 h 15	Début des ateliers
11 h 55	Fin des ateliers
12 h 00 - 14 h 15	Déjeuner et temps informel
14 h 15	Retour en groupe et début des activités
16 h 30 -16h50	Goûter, bilan de la journée
16h50 -17h00	Rassemblement dans les salles pour les départs vers les points car et appel
17 h 00	Départ en car vers les points d'accueil .temps informel sur le centre.
18 h 00	Fin de l'accueil des parents sur les points d'arrêt
18 h 30	Fin de l'accueil des parents sur le centre.

Les centres de loisirs primaires « Village de Montreuil » et « Edme Frémy »

Les centres de loisirs « Village de Montreuil » et « Edme Frémy » ont été ouverts respectivement en septembre 2008 et en janvier 2009.

Ils assurent l'accueil des enfants scolarisés en école élémentaire (du CP au CM2) les mercredis en période scolaire et pendant les vacances scolaires en fonction des effectifs.

L'équipe d'encadrement

Elle se compose d'une directrice, d'un adjoint, d'animateurs diplômés du Brevet d'Aptitude aux fonctions d'animateurs ou stagiaires (80%) et d'animateurs non diplômés mais expérimentés (20%), d'agents de service .

La capacité d'accueil

Le centre de loisirs « Le Village de Montreuil » fonctionne dans les locaux de l'école élémentaire Village de Montreuil. La capacité d'accueil du centre est fixée en fonction de la surface et de l'équipement des locaux, par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec les services municipaux concernés. Au total 80 enfants peuvent être accueillis en même temps.

Le centre de loisirs « Edme Frémy » fonctionne dans les locaux de l'école élémentaire Edme Frémy. La capacité d'accueil du centre est de 78 places.

NB : Les enfants ne seront accueillis que si la famille remplit préalablement **une fiche sanitaire**, accompagnée des autorisations nécessaires. De plus toute pièce devant justifier de l'autorité parentale (si cela est nécessaire) doit également être donnée au directeur de la structure.

Les repas

Les déjeuners, livrés par le service de la restauration collective et municipale, sont servis dans le réfectoire de l'école. Le coût de cette prestation est inclus dans la participation financière demandée aux familles.

Le goûter est également fourni.

En cas d'allergie alimentaire ou de maladie chronique, un projet d'accueil individualisé (PAI) accompagné, si besoin est, du protocole d'intervention d'urgence, peut être mis en place en lien avec le directeur de l'école que fréquente l'enfant et la médecine scolaire.

Les horaires

Le matin : accueil entre 8 h 00 et 9 h 30

Le soir : départ entre 16 h 45 et 18 h 30 au plus tard.

Les activités

De nombreuses activités, articulées autour du projet pédagogique du centre sont proposées aux enfants :

Activités sportives : sports collectifs, piscine...

Activités spécialisées : jardinage...

Activités manuelles et artistiques : bricolage, expression corporelle...

Sorties : théâtre, cinéma, parcs de loisirs...

Mini-camps (5 à 6 jours) : équitation, ferme pédagogique, ski....

Un programme d'activités élaboré par l'équipe d'animation est proposé chaque début de mois.

Une journée type au centre de loisirs primaire :

8 h 00-9 h 30	Accueil sur le centre
9 h 30 d'atelier	Appel, collation (en alternance : fruit, lait), répartition sur les fiches
10 h 15	Début des ateliers
11 h 55	Fin des ateliers
12 h 00	Déjeuner
14 h 00	Retour en groupe et début des activités
16 h 15 – 16h45	Goûter, bilan de la journée
A partir de 17h 00	Accueil des parents
18H30	Fermeture de l'accueil